

Réf: Dossier 310777

Avis de constitution

SOCIETE « ESDRAS IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 794, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESDRAS IMMOBILIER »

Objet : Construction de bâtiment en BTC (Brique de terre compressée), Vente de Brique de terre compressée, Travaux publics, Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 794, Ilot 71

Dirigeant(s) M OUATTARA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02261 du 10/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27198/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

